

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La République en marche « arrière » à Saint-Brice ?

Il semblerait qu'il y ait (déjà ?) de l'eau dans le gaz entre l'ancien socialiste Didier Arnal et son nouveau mouvement « La République en marche ».

S'étant présenté en dissidence du PS lors des dernières élections départementales sur Sarcelles, il avait été exclu de ce parti. Notre opposant avait rejoint le mouvement ou plutôt pris le train « En marche ! »

Surfant sur la vague Macroniste et espérant retrouver un poste, Didier Arnal briguait la tête de liste LREM pour les sénatoriales. Patatras... Cette dernière lui a échappé et c'est seul, en dissidence (encore une fois) que notre premier opposant se présente. Nous lui souhaitons bonne chance, même si nous déplorons cette façon de faire de la politique politicienne à l'ancienne que nous dénonçons.

L'amourette entre Monsieur Arnal et La République en marche n'aura été que de courte durée...

Et pendant ce petit tumulte politique, nous travaillons à votre service.

Comme nous pouvons toutes et tous le constater, Saint-Brice a un déficit de places en crèches. Mais pour autant, sommes-nous les seuls ? La réponse est non ! Globalement, toute la région Île-de-France a un réel et inquiétant manque de places en crèches. La demande est forte et le souhait d'avoir des micro-crèches pour un accueil personnalisé auprès de chaque enfant est très fort.

C'est dans cette optique que dès 2014 nous vous avons promis l'ouverture d'une micro-crèche !

Prénomée Le Myrtil, elle a ouvert ses portes et nous avons eu l'immense joie de l'inaugurer le samedi 23 septembre.

Volonté forte de notre équipe, cette micro-crèche accueille dix enfants âgés de trois mois à trois ans. Nous remercions le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales pour leur participation financière.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Soutenons les associations

Saint-Brice est riche de ses associations, indispensables dans tant de domaines. Pourtant durant l'été, le Gouvernement vient de prendre 3 décisions qui sont autant de coups de boutoir contre les associations.

1) Une nouvelle coupe dans les dotations aux collectivités locales. Or, on sait que les collectivités (communes, agglomérations, départements) répercutent les restrictions budgétaires sur les associations. À Saint-Brice, les subventions aux associations n'évoluent pas depuis des années alors que leurs besoins augmentent toujours plus.

2) À cela, s'ajoute une baisse des crédits de la politique de la ville. Or, si certaines situations n'explorent pas, c'est grâce au remarquable travail des acteurs de terrain et des associations. Ce travail de terrain est particulièrement important pour la qualité de vie et le lien social dans notre commune. Le forum des associations, chaque année, illustre leur vitalité et cette richesse à Saint-Brice.

3) Enfin, la remise en cause des emplois aidés. Si tant est qu'elle soit justifiée dans certains domaines, les collectivités et les associations vont lourdement en pâtir, ces aides étant cruciales. Outre les informations contradictoires qui bruissent, c'est une réelle source d'inquiétude pour les bénéficiaires. C'est dans le secteur marchand, où les effets d'aubaine de ces contrats sont souvent décriés. Dans le secteur non marchand, rien ne filtre pour l'instant concernant le secteur associatif, pour lequel ces contrats constituent une contribution essentielle à leur activité. Réduire de moitié les emplois aidés ? Pourquoi pas, mais à condition d'augmenter à due concurrence les subventions au secteur associatif et de créer des emplois pérennes en nombre correspondant dans le secteur public. À défaut, il faut s'attendre à des difficultés sociales significatives supplémentaires du côté de l'emploi, se traduisant par la faillite de nombreuses structures associatives et la dégradation sensible de la qualité des services publics...

Tout ceci est aussi incompréhensible que dommageable et va nécessiter une très forte mobilisation de tous. Notre groupe sera de ce combat !

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas
(Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM)

CARNET

Naissances

Cassie BLAZE, le 10 juin
Faustine CHATEAU, le 26 juin
Maxime YALCIN, le 5 juillet
Nour BARHOMI, le 17 août

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Aurélien GRANGY et Sophie NGUYEN, le 9 septembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Eugène DEREY, 82 ans, le 18 juin
Geneviève de BELLEFEUILLE, 78 ans, le 16 juillet
Raymond BAGAGE, 78 ans, le 9 août
Marcelle BABLIN, 91 ans, le 14 août
Antoine BERTOCCHI, 90 ans, le 21 août

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 19 octobre (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 18 octobre (le mercredi précédant le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

dimanche 14 octobre, place de la Gare à Bouffémont

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedi 7 octobre**
- de notaires sans rendez-vous à la maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 7 novembre**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT
CINEMA